

Mars 2017



# La situation économique et sociale des auteurs du livre

## Résumé du rapport de synthèse



Ministère de la Culture  
et de la Communication  
Direction générale des médias  
et des industries culturelles

**avec le concours de**  
AGESSA  
Centre national du livre  
Direction générale de la création artistique  
Département des études, de la prospective et des statistiques

**en collaboration avec**  
Société des gens de lettres  
Conseil permanent des écrivains

**et avec la participation de**  
MOTif, observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France  
Fill, Fédération interrégionale du livre et de la lecture

# **La situation économique et sociale des auteurs du livre**

Résumé du rapport de synthèse

Service du livre et de la lecture,  
Observatoire de l'économie du livre

## Sommaire

Éditorial .....	5
Contexte et origine de l'étude .....	7
La feuille de route – Le dispositif d'étude .....	9
Une vision précisée de la cartographie des auteurs ...	11
Une cartographie des types d'activité et des domaines de publication .....	14
Une photographie des différentes populations d'auteurs du livre en 2013 .....	16
Qui sont les auteurs du livre ? .....	16
La place des activités d'auteur du livre dans la vie professionnelle .....	16
Modalités et conditions d'exercice des activités d'auteur du livre .....	18
Un aperçu des préoccupations des auteurs du livre .....	20
La perception des évolutions récentes .....	22
Les revenus des auteurs du livre en 2013 .....	23
Les revenus d'auteur .....	23
Les autres revenus .....	25
L'évolution du revenu des ventes de livres : une analyse des évolutions du contexte .....	25
Sur période longue (1986-2014) .....	25
Sur la période récente (2007-2014) .....	29
L'évolution des revenus des affiliés du livre (1979-2013) .....	29
L'évolution du revenu d'auteur .....	30
Analyse « en coupe » .....	31
Évolution du revenu individuel .....	33
L'évolution du revenu d'activité global des affiliés du livre .....	35
En conclusion .....	36
Et après ? .....	37

---

## Éditorial

Pour la direction générale des médias et des industries culturelles, l'observation est une mission essentielle.

D'une part, elle se doit d'appréhender, avec le plus de précision possible, les changements qui affectent aujourd'hui la production et la diffusion des œuvres à la faveur du fait numérique. En cela, il importe d'avoir une vigilance particulière sur les évolutions de l'économie des industries culturelles comme sur celles des pratiques des publics et de l'économie de l'attention.

D'autre part, les orientations des politiques publiques qui relèvent de sa compétence doivent être fondées sur un examen précis et partagé de leur environnement, tant pour réguler les industries culturelles concernées que pour allouer des ressources publiques à leurs acteurs.

Si chacun se retrouve dans les finalités générales de l'action publique que sont la préservation de la diversité de la création, la défense de la pluralité des expressions et le soutien à la diffusion la plus large des œuvres, une grande disparité de points de vue peut cependant se faire jour quand il s'agit de définir les moyens les plus appropriés pour y parvenir.

C'est dans de telles situations que la fonction d'observation d'une administration trouve sa pleine utilité : en établissant des états des lieux partagés, elle permet aux débats de s'appuyer sur des données objectives garantissant que les décisions futures seront éclairées et rationnelles.

Le lancement par la DGMIC d'une collection rendant compte de son activité d'observation, collection dont la présente publication

constitue la deuxième livraison, est la conséquence naturelle de l'ambition qu'elle porte pour ses travaux d'études. Il s'agit de produire des documents de référence, construits à destination des différents acteurs, et le plus souvent en lien avec eux, de façon à nourrir les réflexions communes sur les adaptations de l'action publique. Ces petits ouvrages se veulent pratiques, accessibles, immédiatement mobilisables à cette fin.

Le large dispositif d'études dont le présent document ne constitue qu'un résumé – et dont la synthèse comme les rapports des différents volets sont disponibles en ligne – se veut emblématique de la valeur que peut prendre l'activité d'observation du ministère de la Culture et de la Communication :

- parce que ce dispositif visait à répondre à une attente de plus en plus forte : permettre à tous de disposer d'éléments aussi complets et robustes que possible, sur un terrain jusqu'alors largement en friche, afin de nourrir et d'éclairer les différents débats touchant à la situation des auteurs ;
- parce que les études ont été conduites dans une démarche de concertation associant l'ensemble des acteurs intéressés, qui garantit la pertinence des questions posées et la justesse des interprétations qui sont faites des résultats.

Je forme donc le vœu que la démarche suivie contribue à éclairer de façon utile les débats de politique publique comme les discussions interprofessionnelles en cours et à venir.

Je tiens à remercier l'ensemble des personnes et des institutions qui se sont mobilisées et en particulier, au-delà des différents services du Ministère, l'Agessa, le Centre national du livre, la Fédération interrégionale pour le livre et la lecture, le MOTif, ainsi que l'ensemble des organisations d'auteurs qui ont bien voulu participer à l'orientation de ces réflexions.

Martin AJDARI  
Directeur général des médias  
et des industries culturelles

## Contexte et origine de l'étude

En mars 2014, la ministre de la Culture et de la Communication, lors d'une conversation informelle avec des représentants de la Société des gens de lettres (SGDL) dans les allées du Salon du livre de Paris, s'est engagée à ce que le ministère conduise une enquête aussi complète que possible sur la situation économique et sociale de l'ensemble des auteurs du livre.

Portée depuis plusieurs mois par les organisations d'auteurs, la demande d'une telle étude répondait à un besoin ressenti chaque jour de façon plus pressante par les auteurs, dans un contexte où se superposaient – entre autres – la transition numérique d'un marché du livre entré en phase de légère contraction des ventes depuis 2010, les discussions avec les éditeurs sur l'adaptation du contrat d'édition à l'ère numérique et la reprise des réflexions des pouvoirs publics en vue de l'unification des organismes de gestion de sécurité sociale des artistes auteurs.

Il est vrai qu'en dehors des éléments partiels fournis par les travaux du DEPS sur les revenus des auteurs affiliés à l'Agessa<sup>1</sup> et des indications de tendance données par les outils développés par les organisations d'auteurs (baromètre SCAM-SGDL sur les relations auteurs-éditeurs, enquêtes ATLF sur la rémunération des traducteurs), on ne disposait d'aucune vue statistique d'ensemble sur la totalité de la population des auteurs du livre, c'est-à-dire :

- non seulement les quelque 5 400 écrivains, traducteurs et illustrateurs affiliés à l'Agessa ;
- mais aussi les auteurs affiliés d'autres domaines (cinéma et audiovisuel, photographie, théâtre...) percevant de façon minoritaire dans leurs revenus d'auteur des revenus du secteur du livre ;
- et surtout les quelque 80 000 ou 100 000 auteurs du livre « précomptés » de l'Agessa<sup>2</sup>, c'est-à-dire ceux dont les revenus

---

1. Association pour la gestion de la sécurité sociale des artistes auteurs. L'Agessa est l'organisme qui gère pour le compte de la sécurité sociale l'accès au régime général des artistes auteurs relevant de la branche des écrivains, des auteurs et compositeurs de musique, du cinéma et de l'audiovisuel et de celle de la photographie. Les artistes auteurs des branches des arts plastiques et des arts graphiques relèvent de la Maison des artistes.

2. Le mécanisme du précompte ne facilite pas une identification précise de l'activité des auteurs. Si l'Agessa obtient aujourd'hui cette information pour 90 % des précomptés, la nature exacte de l'activité reste imprécise pour environ 20 000 précomptés qui sont simplement définis comme « auteurs » par les organismes qui leur versent des droits.

d'auteur n'atteignent pas le seuil d'affiliation à cet organisme (900 fois la valeur horaire du Smic, soit 8 487 € bruts en 2013) ou qui n'ont pas demandé à s'affilier.

De cette dernière population, hormis ses effectifs impressionnants et, du moins pour la majeure partie d'entre elle, son faible ou très faible niveau de revenu d'auteur<sup>3</sup>, et enfin le fait qu'elle était surtout composée d'écrivains, on ne savait... rien.

Or, si la faiblesse de leurs droits d'auteur laisse supposer qu'il s'agit d'auteurs « occasionnels », ou en tout cas, d'auteurs qui ne peuvent pas envisager de « vivre de leur plume », ils n'en concourent pas moins à la vitalité de la production éditoriale et sont à ce titre eux aussi des « auteurs du livre ».

C'est pourquoi, dès avril 2014, le Service du livre et de la lecture de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC, ministère de la Culture et de la Communication) réunissait la Société des gens de lettres (SGDL), le Centre national du livre (CNL), le MOTif (Observatoire du livre et de l'écrit en Île-de-France) et la Fill (Fédération interrégionale du livre et de la lecture), bientôt rejoints par l'Agessa, le DEPS (Département des études et de la prospective, ministère de la Culture et de la Communication), la DGCA (Direction générale de la création artistique, ministère de la Culture et de Communication), d'autres organisations d'auteurs du Conseil permanent des écrivains (CPE) et, plus tardivement, des représentants des États généraux de la bande dessinée (EGBD)<sup>4</sup>, pour réfléchir à l'élaboration d'un dispositif d'étude permettant de fournir aux auteurs comme aux pouvoirs publics des données aussi précises, détaillées et exhaustives que possible sur la situation économique et sociale des auteurs du livre.

---

3. En 2013, 74 % des précomptés, tous domaines confondus (livre, photographie, cinéma et audiovisuel, auteurs et compositeurs de musique), avaient perçu en revenu d'auteur moins de 1 429 €, le montant nécessaire pour valider un trimestre de cotisation vieillesse.

4. Lancés en octobre 2014 afin de rassembler des éléments objectifs sur la situation, jugée préoccupante, des auteurs de bandes dessinées, les EGBD ont rendu publics en janvier 2016 les résultats d'une première enquête : <http://www.etatsgenerauxbd.org/2016/01/29/enquete-auteurs-les-resultats-statistiques/>.

## La feuille de route – Le dispositif d'étude

Les premiers échanges entre les différents membres du comité de suivi ainsi constitué ont conduit à fixer la feuille de route assignée à cette étude, qui s'organisait autour de quatre objectifs :

1. Fournir une **photographie** de la situation économique et sociale des auteurs du livre, que cette activité d'auteur soit exercée ou non à titre principal, notamment sur les points suivants :
  - caractéristiques socio-démographiques ;
  - structure de l'activité et des revenus ;
  - type d'activité dans le domaine du livre ;
  - régularité de l'activité et des revenus ;
  - quantification de la production ;
  - domaines éditoriaux.
2. Chercher à appréhender l'**évolution** de leurs revenus.
3. Porter une attention particulière à la question des **activités et revenus « connexes »**, c'est-à-dire l'ensemble des activités qui se situent dans le prolongement de leurs activités d'auteurs du livre, qu'il s'agisse des rencontres autour de leur œuvre, des lectures, des participations à des festivals littéraires, des signatures, des bourses ou des résidences, etc.
4. Éclairer les données quantitatives recueillies par des éléments plus **qualitatifs**.

En septembre 2014, le comité a validé les grandes lignes d'un dispositif d'étude comportant **cinq volets complémentaires**, qui s'organisent en deux séries de travaux :

- une série d'enquêtes quantitatives nationales sur échantillon représentatif ou sur base exhaustive, réalisées par les services et les établissements du ministère, incluant :
  - une enquête sur l'activité et les revenus adressée à un vaste échantillon de 30 000 des 195 000 **auteurs « précomptés » de l'Agessa**, dont une moitié d'auteurs du livre (enquête People Vox pour DGMIC-DGCA, lancée en avril 2015, 1 742 réponses retenues) ;
  - une enquête similaire sur l'activité et les revenus adressée à la totalité des 5 900 **auteurs « affiliés »<sup>5</sup> de l'Agessa** ayant perçu des revenus du domaine du livre (enquête People Vox pour CNL, lancée en octobre 2015, 1 068 réponses retenues) ;

---

5. Quelle que soit la part du livre, majoritaire ou minoritaire, dans leurs revenus d'auteur.

- une exploitation longitudinale spécifique sur les auteurs du livre de la **base des auteurs affiliés à l'Agessa entre 1979 et 2013** (DEPS, début de l'exploitation : juillet 2015) ;
- une série d'enquêtes régionales associées au dispositif, visant plus particulièrement à approfondir la question des activités et revenus connexes des auteurs du livre, incluant :
  - une enquête qualitative sur la **reconnaissance professionnelle des écrivains** (60 entretiens approfondis avec des écrivains et des représentants d'organismes impliqués dans les dispositifs ou manifestations accueillant des écrivains), pilotée par le MOTif, lancée en décembre 2014 ;
  - une enquête quantitative sur les **activités et revenus connexes** des auteurs du livre, menée dans 12 régions<sup>6</sup> et coordonnée par la Fill (lancement en décembre 2015, 1 549 réponses).

Ces différentes enquêtes et exploitations ont été réalisées de façon coordonnée sur une durée de dix mois (avril 2015-janvier 2016), la consolidation et la synthèse des résultats intervenant au cours des mois de février et mars 2016. Compte tenu de ce calendrier très serré et du caractère volontairement séquentiel du déroulement de certaines enquêtes, ce résumé du rapport de synthèse de l'étude porte uniquement sur la série d'enquêtes quantitatives nationales, la clôture des enquêtes régionales étant intervenue trop tardivement pour que leurs résultats puissent être pleinement intégrés.

Au total, on peut estimer que **plus de 3 000 auteurs du livre** ont répondu à l'une ou l'autre de ces enquêtes.

C'est la toute première fois qu'un dispositif d'étude d'une telle ampleur sur la situation des auteurs du livre a été mis en place.

Deux des volets de l'étude sont particulièrement inédits : c'est en effet la première fois qu'une enquête est menée sur la vaste population des auteurs « précomptés » dont, on l'a dit, on ne savait jusqu'alors pratiquement rien, et c'est aussi la première fois qu'une analyse de l'évolution du revenu des affiliés est réalisée sur une profondeur historique de près de 35 ans.

L'étude apporte-t-elle toutes les réponses aux questions que l'on peut se poser sur la situation économique et sociale des auteurs du livre et sur ses évolutions ?

---

6. Bourgogne, Bretagne, Centre-Val de Loire, Limousin, Languedoc-Roussillon, CRL Lorraine, Midi-Pyrénées, Nord-Pas-de-Calais, Basse-Normandie, Haute-Normandie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes.

Il convient d'avoir l'humilité de reconnaître que la réponse est non, à la fois parce qu'une première étude réussit rarement à épuiser tous les sujets, mais surtout parce qu'il y a des raisons techniques qui font que certaines questions ne recevront probablement jamais de réponse, en particulier celle de l'évolution de la situation des auteurs « précomptés ».

Mais elle apporte une somme d'éléments à la fois **totale**ment inédits et aussi **fiables au plan statistique** qu'il était possible de l'envisager dans le cadre d'une première investigation approfondie.

Si l'on ne sait pas tout sur la situation des auteurs, à tout le moins, on en sait déjà beaucoup plus.

## Une vision précisée de la cartographie des auteurs

Le premier apport de l'étude est de préciser la vision que l'on pouvait avoir des effectifs et de la cartographie des auteurs du livre.

Si les statistiques produites par l'Agessa permettaient précédemment de savoir que, parmi les 15 000 artistes auteurs affiliés à cet organisme, 5 000 relevaient principalement du domaine du livre et que, parmi les 195 000 auteurs « précomptés » non affiliés, au moins 80 000 avaient perçu des revenus du secteur du livre, les deux enquêtes menées par la société People Vox auprès des précomptés et des affiliés du livre permettent de préciser cette cartographie.

L'extrapolation des données de ces deux enquêtes permet ainsi de chiffrer à **un peu plus de 100 000** le nombre des auteurs du livre en 2013 (101 600), ou, pour le dire plus précisément, des personnes ayant perçu en 2013 des revenus d'auteur dans le secteur du livre.

Cette vaste population a été segmentée selon deux dimensions :

- la part des revenus du livre dans leur revenu global d'auteur (**majoritaire ou minoritaire**), puisque des personnes ayant des activités d'auteur dans les autres domaines artistiques relevant de l'Agessa (photographie, cinéma, audiovisuel, musique, théâtre, chorégraphie, multimédia) peuvent percevoir de façon minoritaire des revenus d'auteur dans le secteur du livre ;
- le montant de leur revenu d'auteur par rapport au **seuil d'affiliation** à l'Agessa.

Dans la mesure où ce seuil permet, depuis 1975, de bénéficier du régime spécifique de protection sociale des artistes auteurs<sup>7</sup>, on a effet considéré qu'il valait, de la part du législateur, reconnaissance de la qualité d'auteur à part entière.

Or les enquêtes ont confirmé qu'à côté des auteurs du livre ayant demandé leur affiliation à l'Agessa (5 % des auteurs du livre, soit 5 400 auteurs dont la majorité du revenu d'auteur provient du livre), une partie non négligeable de la vaste population des précomptés majoritaires du livre<sup>8</sup> (90 % des effectifs totaux, 92 000 auteurs) recevaient des droits d'auteur supérieurs à ce seuil d'affiliation : 7 % des auteurs du livre, soit près de 7 000 auteurs.

Il a donc paru pertinent, pour l'analyse des résultats des enquêtes, de regrouper cette catégorie particulière de précomptés, qui sont de fait « affiliables » à l'Agessa, même s'ils n'en ont pas fait la demande, avec l'ensemble des 5 400 affiliés majoritaires au sein d'un même groupe d'auteurs les plus « actifs » (par opposition à des auteurs plus occasionnels) que l'on a désigné sous l'appellation d'**auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle »** (12 % des auteurs du livre, soit une population de 12 100 auteurs).

Enfin, dans la mesure où elles pouvaient avoir des caractéristiques relevant de domaines artistiques autres que le livre, on a regroupé dans une même catégorie la petite population de personnes, affiliées ou précomptées, qui exercent leur activité principale d'auteur dans un autre domaine que le livre (photographie, cinéma ou audiovisuel, musique, théâtre, chorégraphie, multimédia), mais perçoivent néanmoins des revenus du secteur du livre (4 300 **auteurs « minoritaires »** du livre, 4 % de la population).

Le *graphique 1*, réalisé à l'échelle, permet de visualiser le poids de chacune des populations distinguées dans les tableaux de résultats du rapport.

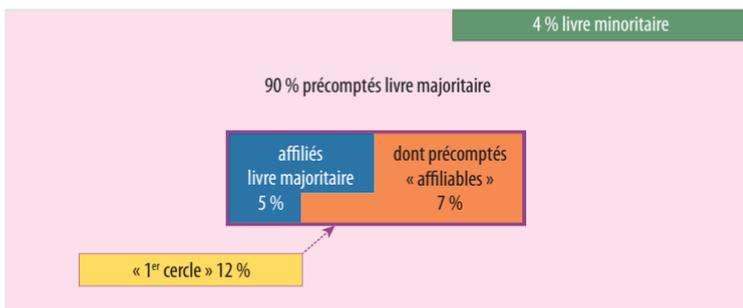
Si elle contribue à affiner très sensiblement le dénombrement de la population des auteurs du livre, l'étude n'a cependant pas permis de la chiffrer de façon parfaitement exhaustive :

---

7. Même si l'examen par les commissions professionnelles de l'Agessa permet, sous conditions, l'affiliation des personnes dont le revenu est inférieur au seuil.

8. Précomptés dont la totalité ou la majeure partie du revenu d'auteur provient du secteur du livre.

## Graphique 1 – Une cartographie précisée des auteurs du livre



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DGMIC-SLL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

- en premier lieu, parce qu'elle n'a pas permis, pour des raisons de faisabilité, de toucher la fraction des auteurs qui exercent leur activité artistique principale dans le domaine des arts plastiques et graphiques (certains illustrateurs et auteurs de bandes dessinées notamment), et qui à ce titre relèvent non pas de l'Agessa mais de la Maison des artistes, mais qui peuvent également percevoir des revenus du secteur du livre<sup>9</sup> ; le nombre de ces auteurs est à ce jour inconnu (quelques centaines ? quelques milliers ?) mais doit être ajouté aux 101 600 auteurs du livre dénombrés par l'étude ;
- en second lieu, parce que, parmi les auteurs relevant de l'Agessa, n'ont été considérés comme auteurs du livre que les auteurs ayant perçu un revenu du secteur du livre en 2013 : ne sont donc inclus dans ce chiffre ni les personnes qui auraient perçu des revenus du livre dans les années antérieures mais pas en 2013 (*a priori*, surtout des auteurs très occasionnels), ni les auteurs du livre qui auraient perçu pour la première fois des revenus d'auteur à partir de 2014.

Le chiffre exact des auteurs du livre est donc **quelque peu supérieur** aux 101 600 auteurs dénombrés par l'étude, mais selon toute probabilité guère plus élevé si l'on considère la population des auteurs dont les œuvres sont toujours disponibles.

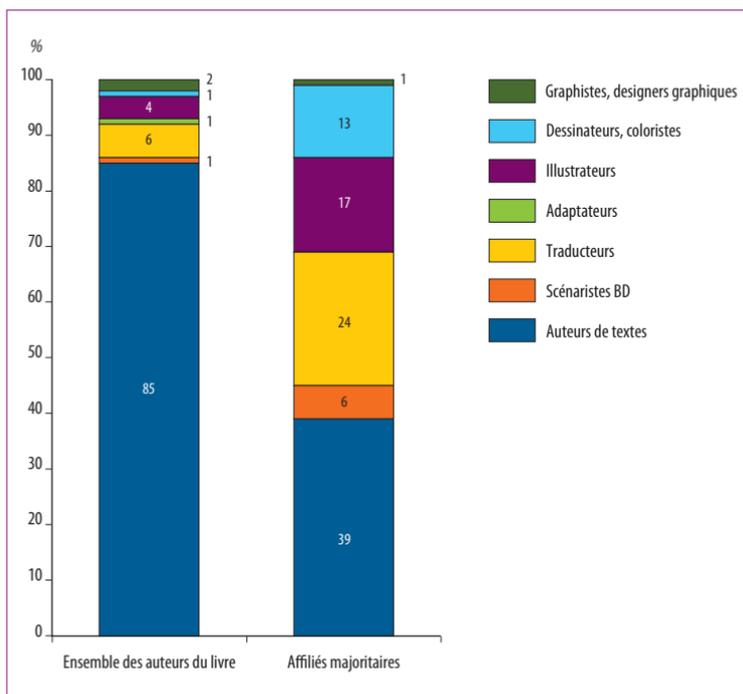
9. Cette population n'est cependant pas totalement absente du dispositif d'étude puisque les auteurs affiliés à la Maison des artistes représentent 8 % des répondants à l'enquête interrégionale sur les activités et les revenus connexes des auteurs du livre coordonnée par la Fill.

## Une cartographie des types d'activité et des domaines de publication

Les **auteurs de textes** (écrivains, essayistes, poètes, auteurs de non-fiction) constituent l'immense majorité de la population totale des auteurs du livre (85 %), devant les **traducteurs** (6 %), les **illustrateurs** (4 %), les activités spécifiques du secteur de la **bande dessinée** (scénaristes 1 %, dessinateurs et coloristes 1 %), les graphistes et designers graphiques (1 %) et les adaptateurs (1 %).

La répartition par type d'activité est sensiblement différente chez les affiliés, dont les auteurs de textes représentent à peine 40 % des effectifs. Les traducteurs (24 %), les illustrateurs (17 %) et les dessinateurs/coloristes de BD (14 %) y représentent plus de la moitié des effectifs, contre seulement un peu plus de 10 % sur l'ensemble de la population des auteurs du livre.

**Graphique 2 – Répartition des populations d'auteurs selon le type principal d'activité dans le domaine du livre**

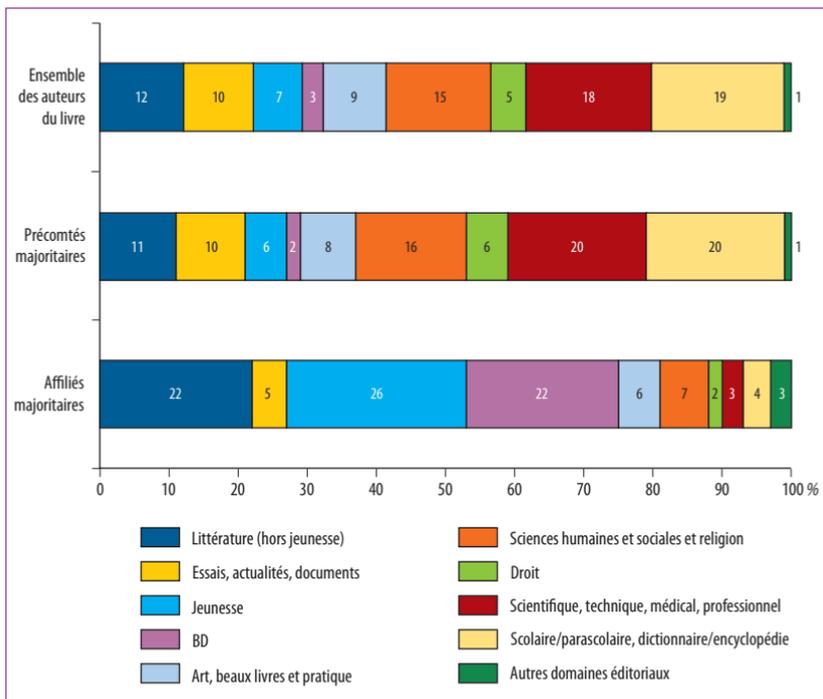


Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DGMI-C-SLL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

De la même façon, on observe une répartition très différente selon le domaine principal de publication entre les précomptés (et donc l'ensemble de la population des auteurs du livre) et les affiliés :

- chez les précomptés, les **domaines du savoir** (sciences humaines et sociales [SHS] ; droit ; scientifique, technique, médical et professionnel [STMP] ; scolaire et encyclopédies) sont nettement majoritaires (62 %, contre 15 % seulement des affiliés) ;
- à l'inverse, chez les affiliés, ce sont les différents **domaines de la fiction** qui sont très largement représentés (70 % des effectifs : jeunesse 26 %, littérature 22 %, BD 22 %).

**Graphique 3 – Répartition des différentes populations d'auteurs selon le domaine de publication principal**



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DgMC-SL, Situation économique et sociale des auteurs du livre, 2016

# Une photographie des différentes populations d'auteurs du livre en 2013

## Qui sont les auteurs du livre ?

- Une population plutôt masculine et âgée, sauf chez les affiliés :
  - ensemble auteurs du livre : hommes 63 %, 70 % de plus de 50 ans,
  - affiliés majoritaires : femmes 55 %, 55 % de moins de 50 ans.Le domaine jeunesse est le plus féminisé (63 %), contrairement à celui de la BD (21 %) et au domaine scientifique et technique (20 %) ;
- majoritairement francilienne (44 %) :
  - Auvergne-Rhône-Alpes (9 %), Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (8 %), Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon (7 %), Pays de la Loire (5 %), PACA (5 %) ;
- majoritairement propriétaire de son logement (76 %, affiliés 66 %) ;
- et vivant dans des foyers à revenus plutôt élevés : 50 % des auteurs du livre vivent dans un foyer dont le revenu est supérieur à 4 250 € nets par mois.

Pour mémoire, la même année, les données Insee retraitées par l'Observatoire des inégalités ne dénombrent que 20 % des foyers vivant avec un revenu supérieur à 4 100 € mensuels après impôt<sup>10</sup>.

Mais il y a un fort contraste entre les auteurs précomptés et les affiliés, lesquels vivent dans des foyers à revenus plus modestes : un affilié sur deux (47 %) vit dans un foyer dont le revenu est inférieur à 2 500 € nets par mois, contre seulement 18 % des précomptés (*graphique 4*).

## La place des activités d'auteur du livre dans la vie professionnelle

Une large majorité des auteurs du livre (67 %) exerçait en 2013 une **autre activité professionnelle**, dont une minorité (11 %) dans un domaine artistique et culturel.

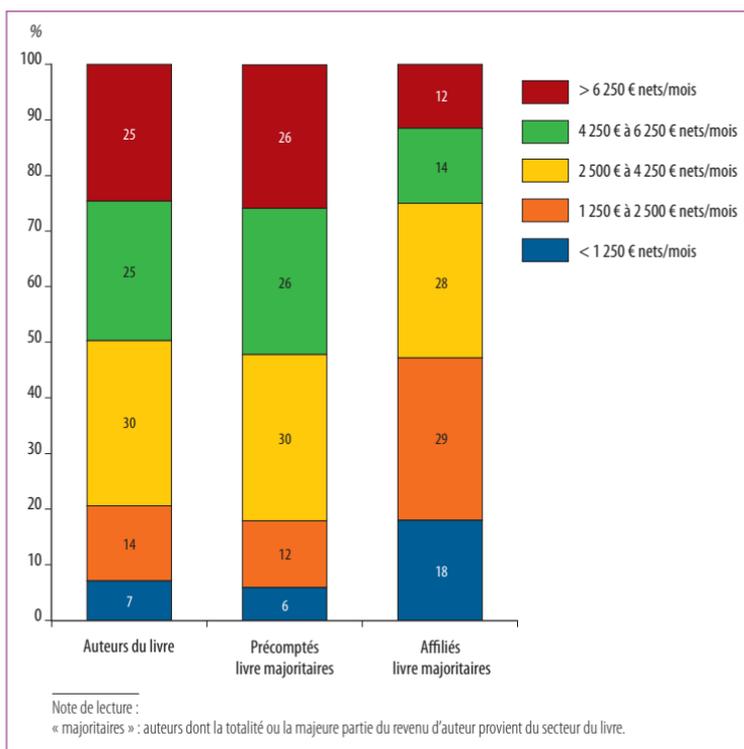
Pour les précomptés, cette autre activité s'exerce dans deux cas sur cinq dans le domaine de l'**enseignement**, scolaire ou universitaire, et de la **recherche**, et dans un cas sur vingt dans le domaine de la presse (journalistes) ou des professions médicales.

Comme le montrent les réponses aux questions ouvertes de l'enquête, une partie significative des précomptés enseignants et

---

10. [http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id\\_article=1432&id\\_rubrique=171&id\\_groupe=9&id\\_mot=130](http://www.inegalites.fr/spip.php?page=article&id_article=1432&id_rubrique=171&id_groupe=9&id_mot=130).

**Graphique 4 – Répartition des populations d’auteurs du livre selon le revenu net estimé du foyer**



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DgMIC-SLL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

chercheurs ne se considère d’ailleurs pas comme des « auteurs du livre », leur activité d’écriture étant pour eux l’un des prolongements de leur activité principale.

La proportion d’affiliés exerçant une autre activité professionnelle est beaucoup plus faible (35 %) et dans un cas sur deux (19 %), cette autre activité s’exerce dans un domaine artistique et culturel (enseignement artistique 15 %, presse culturelle 10 %, édition 9 %). Les autres domaines d’activité sont principalement l’enseignement (22 %), la traduction technique, la presse (10 %) et la formation (8 %).

Seule une minorité d’auteurs du livre (5 % de la population totale, mais 22 % des affiliés) déclare ne jamais avoir eu d’autre activité professionnelle que son activité d’auteur.

Autre différence notable entre les différentes populations d'auteurs : les précomptés exercent majoritairement cette autre activité professionnelle à **plein-temps** (85 %), à l'inverse des affiliés (15 % dans le cas d'une autre activité dans le domaine culturel, 23 % dans un autre domaine). Pour la grande majorité des précomptés, « l'autre activité professionnelle » est en fait l'activité principale, alors que, pour une proportion presque équivalente d'affiliés, il s'agit d'une activité d'appoint.

À côté des auteurs qui n'ont jamais eu d'autre activité professionnelle que leur activité artistique (4 % des précomptés, mais 22 % des affiliés), un dernier groupe rassemble les auteurs qui ont déjà exercé une autre activité professionnelle mais ne l'exerçaient plus en 2013 (28 % de l'ensemble, 43 % des affiliés), ce qui correspond à deux cas de figure :

- le départ à la retraite, qui est le cas de figure majoritaire pour l'ensemble de la population des auteurs : en 2015, au moment de l'enquête, 32 % de l'ensemble des auteurs (7 % seulement des affiliés) déclaraient avoir fait valoir leurs droits à la retraite ;
- l'exercice devenu exclusif des activités d'auteur, ce qui est le cas de plus d'un affilié sur trois.

## **Modalités et conditions d'exercice des activités d'auteur du livre**

- Onze pour cent des auteurs du livre, mais un affilié sur deux (49 %), étaient adhérents au moment des enquêtes d'une **association d'auteurs**. 6 % l'avaient été dans le passé et 4 % envisageaient de le devenir.
- Une très petite minorité des auteurs du livre (1,5 %) a recours aux services d'un **agent littéraire** pour ses droits d'édition (0,7 %), ses droits étrangers (0,7 %) ou ses droits d'adaptation. La proportion est trois fois plus élevée chez les affiliés (4,6 %).
- Les auteurs affiliés se déclarent massivement satisfaits (81 %) de leur **relation avec leur éditeur principal** (bonne 60 %, excellente 21 %)<sup>11</sup>. Ce taux élevé de satisfaction est d'autant plus remarquable qu'un affilié sur deux (49 %) déclare avoir rencontré chez son éditeur principal au cours des deux dernières années au moins l'une des six pratiques régulièrement déplorées par les auteurs listées par le questionnaire, principalement l'absence de reddition des comptes sur un ouvrage paru depuis moins de 5 ans (29 %) et le non-paiement des droits pour cause de montant trop faible (25 %). Les auteurs précomptés sont moins

---

11. Question non posée dans l'enquête Précomptés.

nombreux (32 %) à déclarer avoir été confrontés à l'une de ces pratiques (absence de reddition des comptes 19 %, non-paiement des droits pour cause de montant trop faible 15 %).

- Le montant médian du **dernier à-va-loir perçu**, pour les auteurs concernés, est d'un peu moins de 1 000 € pour les auteurs de textes (c'est-à-dire que, pour un auteur de textes sur deux ayant perçu un à-va-loir, cet à-va-loir est d'un peu moins de 1 000 €), d'un peu plus de 2 000 € pour les traducteurs et de 1 200 € pour les illustrateurs (tous auteurs confondus, affiliés ou précomptés). C'est dans le secteur de la bande dessinée que les à-va-loir semblent les plus élevés (4 500 €), soit deux fois plus qu'en littérature (2 000 €) et quatre fois plus que dans le secteur jeunesse (1 000 €).

- Le montant médian du **taux minimum de droits proportionnels** du dernier contrat signé par les répondants aux enquêtes est de 8 % pour les scénaristes et illustrateurs de BD et les auteurs du secteur essais et actualités, de 7 % pour les auteurs de textes de littérature, de 6 % pour les auteurs des secteurs art et pratique, SHS et STMP et de 5 % pour les auteurs de textes et illustrateurs du secteur jeunesse. Pour les traducteurs du secteur littérature, le taux médian est de 1 %<sup>12</sup>.

- Au-delà des affiliés, pour qui l'affiliation à l'Agessa entraîne l'affiliation au régime de **retraite complémentaire** obligatoire des auteurs géré par l'Ircec (Institution de retraite complémentaire de l'enseignement et de la création), 1 % des précomptés du livre déclarent cotiser à ce régime ou à l'un des deux autres gérés par cet organisme (régime de retraite complémentaire des auteurs et compositeurs dramatiques et auteurs de films [RACD], régime de retraite complémentaire des auteurs et compositeurs d'œuvres musicales [RACL]) ; la proportion atteint 15 % chez les précomptés du « 1<sup>er</sup> cercle ».

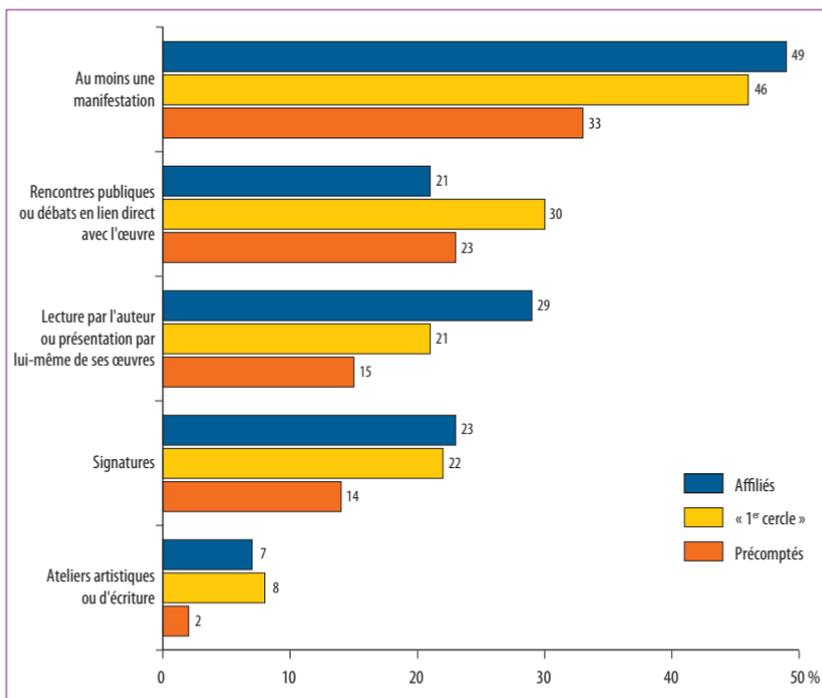
- Quinze pour cent des affiliés et 8 % des précomptés du « 1<sup>er</sup> cercle » ont sollicité l'Afdas (Assurance formation des activités du spectacle) pour la prise en charge d'une **formation professionnelle** par le fonds Artistes auteurs. Les illustrateurs (affiliés ou précomptés 13 %) et les auteurs de BD (9 %) sont en proportion les plus nombreux à l'avoir fait.

- Trente-cinq pour cent des auteurs du livre ont participé à au moins une **manifestation littéraire** ou une signature au cours de l'année : c'est le cas d'un affilié sur deux (49 %) et d'un précompté sur trois (33 %, mais 46 % des précomptés du « 1<sup>er</sup> cercle ») (*graphique 5*).

---

12. Les taux proportionnels pour les traducteurs sont beaucoup plus bas que ceux des autres auteurs du livre pour des raisons notamment liées au calcul de leurs à-va-loir sur des tarifs au feuillet ou au nombre de signes.

**Graphique 5 – Proportion d’auteurs du livre ayant déclaré avoir eu une ou plusieurs activités connexes en 2013**



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DcMIC-SL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

Les auteurs de BD sont de loin les plus nombreux à participer à ces manifestations (76 %), qu’il s’agisse des signatures (61 %) ou des lectures/présentations de l’œuvre (41 %). Viennent ensuite les auteurs de littérature (58 %) et les auteurs jeunesse (55 %).

La moitié des auteurs qui ont participé à des lectures ou à des rencontres l’ont fait à trois reprises dans l’année.

## Un aperçu des préoccupations des auteurs du livre

En complément des questions fermées ou de demandes d’indication de montants qui constituent l’essentiel des questionnaires des enquêtes, quatre **questions ouvertes** figuraient en fin de questionnaire afin d’avoir un aperçu aussi ouvert que possible de la façon dont les personnes



Les réponses à la question « en un mot » illustrent les différences d'état d'esprit entre les précomptés et les affiliés : si la passion domine dans l'expression des deux populations, les préoccupations financières et de précarité ressortent massivement chez les affiliés pour qui, contrairement aux précomptés, l'activité d'auteur est la source principale de revenus (*graphique 6*).

## La perception des évolutions récentes

Une petite moitié (42 %) des auteurs du livre ne constate pas d'évolution significative du **temps consacré** à ces activités au cours des cinq dernières années ; pour les autres, on note un contraste entre les auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle » qui déclarent majoritairement y avoir consacré plus de temps (34 %, contre 22 % qui y ont consacré moins de temps) et les précomptés qui, de façon plus marquée, déclarent y avoir consacré moins de temps (42 % contre 17 %).

Corrélativement, les auteurs n'ont pas publié plus de titres au cours des cinq dernières années qu'au cours des périodes précédentes : la tendance est même plutôt à la baisse sur l'ensemble de la population (plus 17 %, moins 29 %) et à peine à la hausse chez les auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle » (plus 27 %, moins 24 %).

Un petit tiers des auteurs du livre déclarent que les **revenus de vente ou d'exploitation** de leurs œuvres sont restés globalement stables au cours des cinq dernières années. Pour les autres, l'évolution constatée est globalement orientée à la baisse, avec là encore un contraste entre l'ensemble de la population des auteurs (en hausse : 11 %, en baisse : 45 %) et ceux du « 1<sup>er</sup> cercle », chez qui ce constat est moins marqué (en hausse : 28 %, en baisse : 42 %).

La très grande majorité des auteurs du livre (84 %) juge que le **développement du numérique** n'a pas eu d'impact mesurable à ce jour sur leurs revenus d'auteur. Les auteurs des secteurs STMP et scolaire et encyclopédies sont en proportion les plus nombreux à avoir ressenti un impact (respectivement 27 % et 21 %), qu'ils jugent très majoritairement négatif (solde : - 8 et - 7 points). À l'inverse, la minorité des auteurs de littérature (14 %) et celle plus restreinte encore des auteurs de BD (8 %) qui déclarent avoir ressenti un impact l'estiment plutôt positif (solde + 6 points et + 4 points).

Les **réponses à la question ouverte** sur le ressenti des évolutions récentes attestent de l'importance des questions de revenus dans les

préoccupations des auteurs, de leur orientation majoritairement à la baisse et de leur caractère insuffisamment rémunérateur au regard de l'investissement dans le travail de création.

## Les revenus des auteurs du livre en 2013

Si le revenu global<sup>14</sup> des auteurs du livre est relativement élevé (un auteur sur deux déclare un revenu supérieur à 35 600 € nets par an, soit l'équivalent de 2,7 Smic), celui des affiliés du livre, la catégorie d'auteurs dont le revenu global dépend le plus des revenus d'auteur, est **très sensiblement plus faible**, avec un montant médian de 22 000 € (1,6 Smic).

Le revenu global est nettement moins inégalitaire chez les affiliés que dans les autres catégories d'auteurs : les 10 % d'affiliés qui ont le revenu le plus élevé gagnent 9 fois plus que les 10 % qui ont le revenu le plus faible (plus de 59 000 € contre moins de 6 400 €), alors que le rapport est de 16 fois plus chez les précomptés (80 000 € contre 5 000 €).

Les affiliés majoritaires ont en effet une structure de revenu global très différente de celle de l'ensemble des auteurs du livre. Les revenus liés à leur activité d'auteur sont pour eux prépondérants : 83 % contre seulement 12 % pour l'ensemble des auteurs du livre.

### Les revenus d'auteur

Cette différence de structure se reflète dans le niveau des revenus d'auteur :

- globalement très faibles chez les précomptés (un sur deux perçoit moins de 900 € nets) et donc dans l'ensemble de la population des auteurs du livre ;
- significatifs chez les affiliés (un sur deux perçoit plus de 15 500 €, soit l'équivalent de 1,15 Smic).

Le revenu d'auteur médian<sup>15</sup> est donc plus élevé pour les catégories d'auteurs qui comptent une forte proportion d'affiliés : les dessinateurs/coloristes de BD (9 600 €), les traducteurs (4 000 €), les scénaristes BD (3 500 €), les illustrateurs (3 415 €), à l'inverse des auteurs de texte (670 €),

---

14. Hors revenus de transfert et revenus du patrimoine.

15. Le revenu médian est celui qui partage une population en deux parties d'effectifs égaux, c'est-à-dire qu'une moitié de cette population a perçu un revenu inférieur à ce revenu médian, l'autre moitié un revenu supérieur.

**Tableau 1 – Revenu d’auteur perçu en 2013 (hors revenus connexes\*)**

En euros

	Affiliés livre majoritaire (€)	Tous auteurs livre (€)
10 % des auteurs ont perçu moins de	4 266	60
25 % des auteurs ont perçu moins de	8 802	200
<b>50 % des auteurs ont perçu moins de</b>	<b>15 529</b>	<b>886</b>
25 % des auteurs ont perçu plus de	25 626	3 500
10 % des auteurs ont perçu plus de	44 050	10 403
<i>Effectifs extrapolés</i>	5 357	101 588

\* Revenu de vente et d’exploitation des œuvres et ventes d’originaux.

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DGMIC-SLL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

particulièrement dans le domaine scientifique, technique, médical et professionnel (STMP, 550 €) et celui des sciences humaines et sociales (SHS, 325 €).

Quel que soit le poids du revenu d’auteur dans le revenu global, les revenus de vente et d’exploitation des œuvres (hors ventes d’originaux) constituent l’essentiel des revenus liés à l’activité d’auteur du livre : 89 % du revenu d’auteur des affiliés (soit 74 % de leur revenu total d’activité) ; 85 % du revenu d’auteur de l’ensemble des auteurs du livre (soit 10 % de leur revenu total d’activité).

### Combien d’auteurs peuvent-ils « vivre de leur plume » ?

En 2013, on estime qu’un peu plus de 8 000 auteurs du livre ont perçu des revenus d’auteur supérieurs au Smic, près de 3 000 des revenus supérieurs à deux fois le Smic et 1 600 auteurs des revenus supérieurs à trois fois le Smic.

Revenu d’auteur perçu en 2013	Affiliés livre majoritaire		Tous auteurs livre	
	(%)	Nombre estimé	(%)	Nombre estimé
Plus de 1 Smic (13 445 € nets)	59	3 150	8	8 100
Plus de 2 Smic (26 890 € nets)	24	1 300	3	2 900
Plus de 3 Smic (40 335 € nets)	10	560	2	1 620
<i>Effectifs extrapolés</i>		5 357		101 588

Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DGMIC-SLL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

Les revenus connexes constituent la deuxième principale composante des revenus liés au livre (8 % chez les affiliés, 7 % dans l'ensemble de la population), devant les revenus liés à l'usage collectif (droit de prêt, reprographie) ou à la copie privée numérique (2 % chez les affiliés comme pour l'ensemble des auteurs) et les ventes d'originaux (moins de 1 % chez les affiliés comme dans l'ensemble des auteurs).

## Les autres revenus

Pour l'ensemble de la population des auteurs du livre, ce sont les **revenus des autres activités professionnelles** (61 %) et des **retraites** (25 %) qui constituent les composantes principales du revenu global, contre respectivement 7 % et 3 % du revenu des affiliés.

Les allocations-chômage et de solidarité (revenu de solidarité active [RSA], allocation de solidarité spécifique [Ass], aides sociales aux auteurs) représentent dans les deux cas 1 % du revenu global.

Les autres activités professionnelles constituant une activité d'appoint pour la grande majorité des affiliés, les revenus qui en sont issus sont très sensiblement plus faibles pour eux que pour les précomptés : trois fois plus faibles s'agissant des activités dans un domaine artistique et culturel (médiane : 5 900 € affiliés, 18 600 € précomptés), cinq fois plus dans les autres domaines (médiane : 7 600 € affiliés, 36 600 € précomptés).

Pour les mêmes raisons, le montant des retraites perçues est également deux fois plus faible pour les affiliés (médiane 17 900 €) que pour les précomptés (36 000 €).

## L'évolution du revenu des ventes de livres : une analyse des évolutions du contexte

### Sur période longue (1986-2014)

Sur période longue, l'appréciation des facteurs macroéconomiques pesant sur l'évolution des revenus issus des ventes de livres ne peut être menée qu'à partir des années 1986-1987, date à laquelle deux types de données nouvelles apparaissent dans l'enquête statistique annuelle du Syndicat national de l'édition (SNE) : le nombre d'exemplaires vendus (1986) et le montant des droits d'auteur versés par les éditeurs (1987).

Le montant des droits d'auteur versés étant, aujourd'hui encore, un chiffre global, sans ventilation aucune entre les différents destinataires des droits versés (ni géographique : France/étranger, ni par type d'auteurs : écrivains, traducteurs, illustrateurs..., ni par domaine éditorial<sup>16</sup>), il est nécessaire, pour pouvoir commencer à en analyser l'évolution, d'étudier les **variations du chiffre d'affaires et de sa structure** sur la période.

La comparaison des courbes d'évolution du chiffre d'affaires et du nombre d'exemplaires vendus montre des divergences notables en début et en fin de période. On remarque notamment :

- en début de période, une baisse très marquée du chiffre d'affaires entre 1994 et 1997, qui correspond pour l'essentiel au début de l'effondrement, au profit des supports électroniques, du secteur des encyclopédies, jusqu'alors gros contributeur au chiffre d'affaires de la branche (13 % en 1994, hors fascicules), qui intervient simultanément à une période de stabilité des ventes en volume ;
- en fin de période, un effet de ciseaux à partir de 2007 entre la courbe du chiffre d'affaires qui commence à décroître, de façon accentuée à partir de 2010, tandis que celle des ventes en volume reste stable, avant de décroître elle aussi à partir de 2011, mais de façon plus modérée que le chiffre d'affaires.

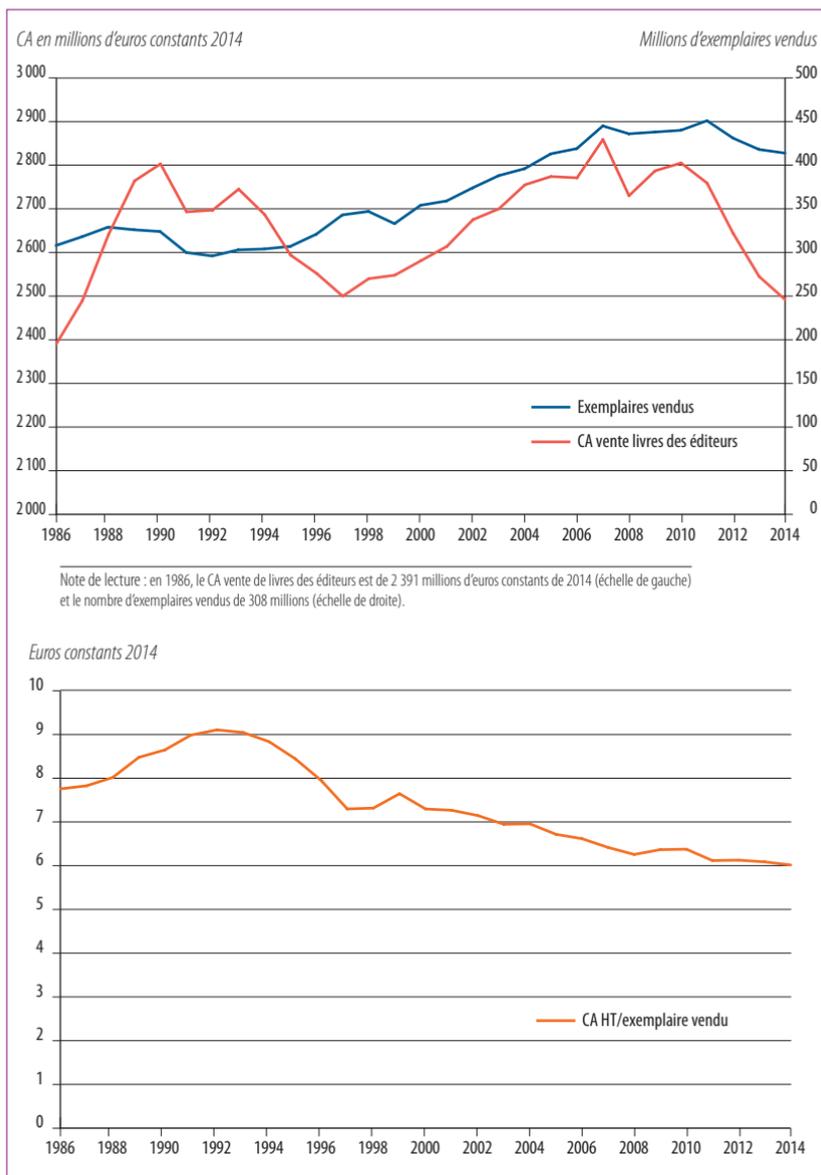
Si l'on ajoute que, dans la période intermédiaire 1997-2007, la croissance des ventes en volume a été presque toujours supérieure à celle des ventes en valeur, il en résulte que **le chiffre d'affaires unitaire a baissé de façon quasi interrompue** à partir de 1994 (*graphique 7*).

Tant que le nombre d'exemplaires vendus augmente (jusqu'en 2007), cette baisse du chiffre d'affaires unitaire n'est pas nécessairement synonyme de baisse du revenu des auteurs ; elle le devient en revanche lorsque le nombre d'exemplaires vendus stagne (2007) ou, *a fortiori*, décroît (2011).

---

16. Or les différents domaines ont des modalités de rémunération des auteurs très variables : si la rémunération proportionnelle est la règle, des secteurs comme les encyclopédies ou le pratique recourent fréquemment à des rémunérations forfaitaires (ouvrages collectifs notamment). Par ailleurs, comme l'ont confirmé les enquêtes Précomptés et Affiliés, le niveau des taux proportionnels varie de façon sensible selon les domaines. Enfin, le niveau des taux varie de façon plus marquée encore selon le type d'auteurs : les auteurs de textes bénéficient des taux les plus élevés, les traducteurs des taux les plus bas, pour les raisons précédemment indiquées (*note 12*).

**Graphique 7 – Évolution comparée du chiffre d'affaires (vente de livres) des éditeurs et du nombre d'exemplaires vendus (hors encyclopédies en fascicules)**



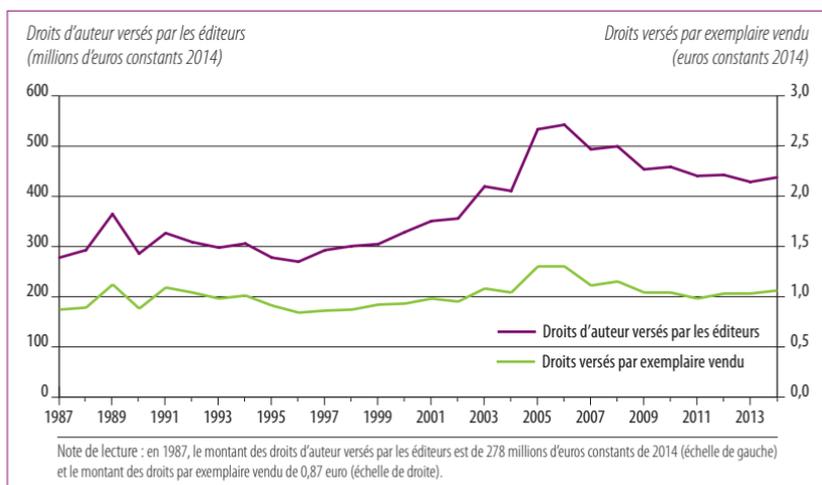
Source : données SNE, enquête de branche et Insee, indice des prix à la consommation (déflateur utilisé) Ministère de la Culture et de la Communication, DGMIC-SL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

L'évolution du **montant des droits d'auteur versés** est elle aussi affectée par l'effondrement du secteur des encyclopédies : la hausse de la courbe entre 1997 et le milieu des années 2000 traduit la hausse d'un chiffre d'affaires désormais réalisé dans des secteurs où la rémunération des auteurs est globalement plus importante (notamment parce que proportionnelle) que dans le secteur des encyclopédies. Le pic des années 2005-2006 est probablement en partie à mettre au compte de l'inflation des à-valoir pour l'acquisition de best-sellers étrangers, régulièrement dénoncée à cette période. Le déclin amorcé à partir de 2008 traduit la baisse du chiffre d'affaires précédemment indiquée.

Évolution un peu surprenante : la courbe des droits versés par exemplaire à partir de 2011 amorce une légère remontée alors même que le chiffre d'affaires diminue plus vite que les ventes en volume. Cela s'explique par le fait qu'entre 2011 et 2014, le montant des droits versés a augmenté plus vite que le chiffre d'affaires (de 16 % du CA à 18 %).

En conclusion, il ressort des évolutions du montant des droits versés qu'elles accréditent également, sur la période récente, non affectée par les variations de structure observées en milieu de période (encyclopédies), **l'hypothèse d'une baisse du revenu des auteurs**, particulièrement entre 2007 et 2012.

**Graphique 8 – Évolution comparée du montant des droits d'auteur versés par les éditeurs et du montant des droits par exemplaire vendu (hors encyclopédies en fascicules)**



Source : données SNE, enquête de branche et Insee, indice des prix à la consommation (déflateur utilisé) Ministère de la Culture et de la Communication, DGMIC-SL, *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

## Sur la période récente (2007-2014)

Le diagnostic peut être affiné sur la période récente grâce à la disponibilité d'un plus grand nombre d'indicateurs statistiques sur le marché du livre, et en particulier des données relatives au nombre de titres disponibles et au nombre de nouveautés commercialisées chaque année<sup>17</sup>.

Les évolutions de ces deux indicateurs renforcent le diagnostic de baisse du revenu unitaire sur la période récente : la hausse soutenue du nombre de titres disponibles (+ 25 % entre 2007 et 2014) comme de la production annuelle de nouveautés, qui réalisent environ 60 % du chiffre d'affaires de la branche (+ 13 %), crée un effet de ciseaux avec la baisse du chiffre d'affaires, et une baisse marquée, de l'ordre de - 30 %, du chiffre d'affaires par titre.

Sous réserve des variations du montant des droits versés aux auteurs et éditeurs étrangers, ces évolutions convergent vers un **diagnostic de baisse du revenu individuel** des auteurs du livre.

## L'évolution des revenus des affiliés du livre (1979-2013)

La seule population pour laquelle on puisse disposer sur période longue de données d'évolution des revenus est celle des affiliés du livre.

Si les affiliés majoritaires du livre ne représentent que 5 % des auteurs du livre et 44 % des auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle », la convention signée en juin 2015 entre l'Agessa, la Maison des artistes et le ministère de la Culture et de la Communication a néanmoins permis de disposer pour cette population<sup>18</sup>, sur une période d'une profondeur historique rare, de données exhaustives et fiables sur l'évolution de ses **revenus d'auteur** comme de ses **revenus globaux d'activité**.

L'exploitation spécifique sur les affiliés du livre réalisée par le DEPS pour compléter les résultats « photographiques » des enquêtes

---

17. Sur une base plus exhaustive que la production des 300 éditeurs interrogés par l'enquête de branche du SNE, même si ces 300 éditeurs représentent environ 90 % du chiffre d'affaires de la branche.

18. Ou du moins pour la population des affiliés majoritaires du livre (5 000 en 2013), les données transmises par l'Agessa au ministère n'isolant pas, au sein des autres populations d'affiliés de l'Agessa (photographes, auteurs du cinéma ou de l'audiovisuel...) ceux qui perçoivent de façon minoritaire des revenus du secteur du livre.

Précomptés et Affiliés confirme en premier lieu la **forte croissance des effectifs** de cette population, qui ont plus que triplé en l'espace de 35 ans (de 1 556 en 1979 à 5 279 en 2013<sup>19</sup>), ainsi que la profonde **modification de structure** qu'elle a connue sur la période : les écrivains<sup>20</sup>, qui représentaient 75 % des affiliés du livre en 1979, n'en représentent plus que 47 % en 2013, tandis que la part des illustrateurs est passée de 14 % à 31 % et celle des traducteurs de 11 % à 22 %.

## L'évolution du revenu d'auteur

L'analyse des évolutions du revenu d'auteur sur la période étudiée est perturbée par la possibilité ouverte aux auteurs du livre à partir de 1994 de déclarer leurs droits selon le régime fiscal des bénéficiaires non commerciaux (BnC), comme les photographes, et non exclusivement en Traitements et salaires (TS) comme c'était le cas antérieurement<sup>21</sup>. Les données disponibles sur le revenu d'auteur marquent donc une **rupture d'homogénéité en 1994** puisque, pour les auteurs ayant opté pour le régime des BnC (12 % des affiliés en 1994, 34 % en 2013, principalement des illustrateurs), on dispose de deux indicateurs de montant des droits qui ne sont pas directement comparables aux montants des droits des déclarants TS : le bénéficiaire, qui est toutes choses égales par ailleurs légèrement inférieur, et le chiffre d'affaires<sup>22</sup>, qui est un peu plus élevé, sans qu'il soit possible de recalculer à partir de ces données un montant strictement comparable à celui des déclarants en traitements et salaires.

L'exploitation des données par le DEPS a été menée successivement sur ces deux indicateurs : le choix de l'un ou l'autre indicateur de revenu d'auteur pour les déclarants BnC ne modifie pas les grandes tendances qui s'observent sur la période, même s'il affecte, principalement pour les illustrateurs, le niveau du revenu médian.

---

19. L'extraction de la base Agessa communiquée au DEPS ayant été faite en juin 2015, le nombre d'affiliés majoritaires du livre est légèrement inférieur à celui communiqué à People Vox en octobre.

20. Regroupés pour des raisons statistiques avec la petite population des dramaturges (149 auteurs en 2013).

21. Cette décision fait suite à de longs débats sur d'une part la possibilité pour les écrivains de recourir au régime des BnC et, d'autre part, sur les interprétations différentes que faisaient l'Agessa (et la Cour des comptes) et la Maison des artistes de la loi de 1975 à propos de l'assiette des cotisations sociales.

22. Indicateur finalement retenu par le DEPS pour les résultats présentés dans la note de Gwendoline Volat, *Auteurs du livre affiliés à l'Agessa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations*, mars 2016.

Nonobstant cette rupture d'homogénéité, l'évolution des revenus peut être abordée de deux façons complémentaires :

- soit par une **analyse « en coupe »**, en observant l'évolution du revenu d'auteur de l'« affilié moyen » présent dans la base entre deux dates – cet « affilié moyen » n'étant plus le même par le jeu du renouvellement des effectifs et des évolutions de structure ;
- soit par une analyse de **l'évolution du revenu individuel**, c'est-à-dire en suivant pour un auteur ou une population constante d'auteurs l'évolution du revenu.

### **Analyse « en coupe »**

L'analyse « en coupe » montre que le revenu médian des auteurs du livre, en euros constants (valeur de 2013) a progressé jusqu'à la décennie 1990, avant de connaître, du moins pour les écrivains et les traducteurs, une période de relative stabilité, suivie, pour toutes les catégories d'auteurs du livre, d'une période de baisse plus ou moins heurtée jusqu'en 2013.

On relève cependant certaines singularités dans l'évolution du revenu d'auteur des trois types d'auteurs affiliés, tant dans les dates de « pic » du revenu d'auteur que dans l'évolution de ce revenu entre 1979 et 2013 :

- tandis que les données indiquent que le revenu d'auteur des **écrivains** affiliés se situe en 2013 à un niveau assez proche de ce qu'il était en 1979<sup>23</sup>, celui des **illustrateurs** ressort plutôt en baisse, même si le niveau de cette baisse reste difficile à apprécier<sup>24</sup> ;
- en revanche, quel que soit l'indicateur considéré, le revenu d'auteur des **traducteurs** affiliés a au contraire augmenté de façon significative sur la période, entre + 25 % et + 30 %<sup>25</sup>.

Si l'on isole les déclarants BnC pour éliminer l'impact du changement d'indicateur (graphique 9) et observer l'évolution du revenu des seuls auteurs déclarants leur revenu en Traitements et salaires :

- le revenu d'auteur des écrivains déclarant en TS (84 % des effectifs d'écrivains en 2013) se situe quasiment au même niveau en 2013 qu'en 1979 (+ 0,6 %) ;
- celui des traducteurs déclarant en TS (86 % des effectifs de traducteurs) est de + 36 % plus élevé ;

---

23. Légèrement inférieur (– 7 %) selon l'indicateur bénéfice, légèrement supérieur selon l'indicateur chiffre d'affaires (+ 2 %).

24. Nettement inférieur (– 32 %) selon l'indicateur bénéfice, légèrement inférieur selon l'indicateur chiffre d'affaires (– 5 %).

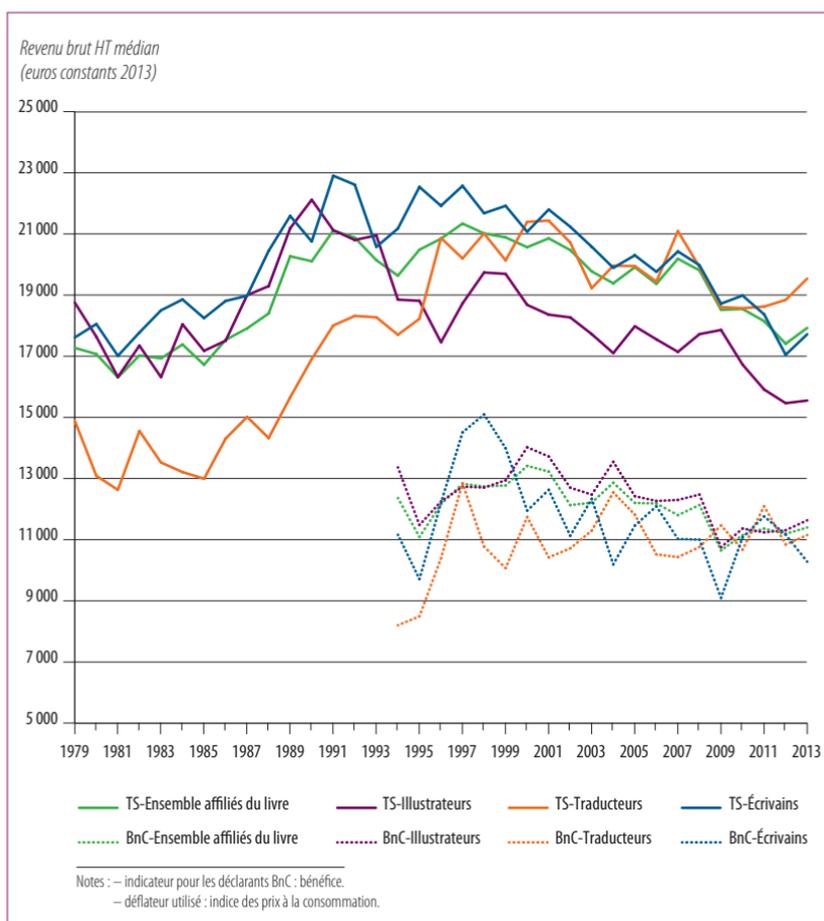
25. + 24 % selon l'indicateur bénéfice, + 31 % selon l'indicateur chiffre d'affaires.

– pour la minorité (27 %) d'illustrateurs déclarant leur revenu en TS, le revenu médian de 2013 est inférieur de – 17 % à son niveau de 1979.

Sur l'ensemble des affiliés majoritaires du livre déclarant leurs revenus en TS, le revenu d'auteur médian est en très légère hausse sur la période (+ 4 %).

En revanche, par rapport au pic de revenus d'auteur des différentes catégories d'affiliés déclarant leurs revenus en Traitements et salaires, le revenu médian de 2013 est en baisse de – 28 % pour les écrivains, de

**Graphique 9 – Évolution du revenu d'auteur médian des affiliés du livre, 1979-2013**



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DEPS/Agessa, analyses complémentaires pour l'étude *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

– 42 % pour les illustrateurs et de – 11 % pour les traducteurs (– 27 % pour l'ensemble des affiliés).

Pour les déclarants BnC, on observe également l'existence d'un pic de revenu entre 1997 et 2005 selon les catégories, suivie là aussi d'une baisse du bénéfice médian déclaré.

Ces évolutions du revenu d'auteur médian s'expliquent en partie par un **effet de génération** : après dix ans d'affiliation, un auteur sur deux de la génération 2000-2004 des affiliés du livre déclare un revenu d'auteur inférieur de – 17 % à celui des affiliés de la génération 1980-1984<sup>26</sup>. Ces effets de générations sont propres aux écrivains et aux illustrateurs et n'affectent pas les traducteurs.

Compte tenu des variations de structure et de l'effet génération, ces évolutions « en coupe » du revenu d'auteur ne signifient pas nécessairement cependant qu'au niveau individuel, le revenu des affiliés du livre a évolué dans les mêmes proportions.

Dans l'approche « en coupe », le revenu de « l'affilié moyen » peut baisser simplement parce que la structure de la population a changé (les illustrateurs, dont le niveau de revenu est plus faible, pèsent davantage dans la base en 2013 qu'en 1979 : effet de structure) ou que les auteurs qui étaient là au début des années 1980 sont moins nombreux 35 ans plus tard et ont été rejoints par des générations d'auteurs dont les perspectives de revenus sont plus faibles à chaque génération. Mais si ce renouvellement de la base entraîne une baisse du revenu médian de l'ensemble des affiliés, cela ne veut pas nécessairement dire que, par exemple, le revenu des auteurs qui étaient dans la base en 1980 et qui le sont toujours en 2013 ait baissé.

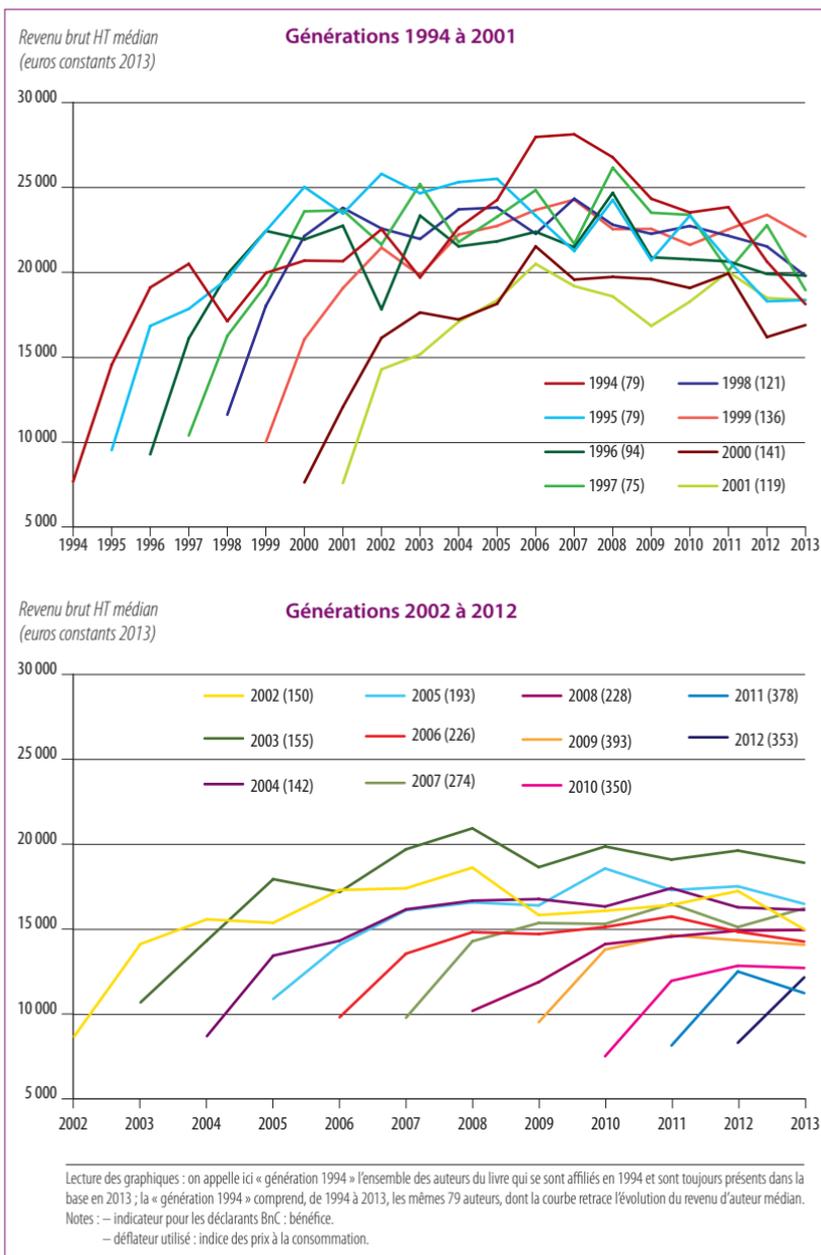
### **Évolution du revenu individuel**

Une analyse spécifique a donc été réalisée afin de suivre l'évolution du revenu individuel des affiliés présents dans la base en 2013, en les regroupant par « génération » en fonction de leur date d'affiliation, ce qui permet de neutraliser l'essentiel des effets de variation de structure et d'effectifs de la base en suivant le **revenu du même groupe d'individus**, sans sortants ni nouveaux entrants. Pour limiter l'impact de la rupture d'homogénéité des données en 1994, l'analyse a été menée sur les générations qui se sont affiliées à partir de 1994.

---

26. G. Volat, *Auteurs du livre affiliés à l'Agessa : dégradation des perspectives de revenus au fil des générations*, op. cit., p. 9. Indicateur utilisé pour les déclarants BnC : chiffre d'affaires. L'écart est plus marqué encore si l'on retient l'indicateur bénéfice.

**Graphique 10 – Évolution du revenu d'auteur individuel médian des affiliés du livre, 1979-2013**



Source : Ministère de la Culture et de la Communication, DcPs/Agessa, analyses complémentaires pour l'étude *Situation économique et sociale des auteurs du livre*, 2016

Cette analyse confirme l'existence d'un effet de génération (les générations les plus récentes ont de moindres perspectives de progression de leur revenu d'auteur que les générations antérieures) et conclut également, quel que soit l'indicateur retenu pour les déclarants BnC, à une **baisse du revenu médian par rapport au pic de revenu** connu par chacune de ces générations :

- cette baisse est toutefois deux fois plus faible que la baisse mesurée par l'analyse des évolutions « en coupe » pour les générations récentes d'affiliés (2003-2012) ;
- pour les générations antérieures (1994-2002), dont le pic intervient entre 2005 et 2007, elle est seulement un peu moins marquée que celle qui s'observe dans l'analyse « en coupe ». Contrairement aux générations plus récentes, le caractère plus prononcé de cette baisse du revenu individuel peut s'expliquer en partie par l'effet « fin de carrière » propre aux carrières artistiques.

Quelle que soit l'approche, les données indiquent donc une **baisse du revenu d'auteur des affiliés du livre sur la période récente** par rapport à un pic de revenu, qui intervient entre 1990 et 2000 dans l'analyse « en coupe » et après quelques années d'affiliation dans l'approche individuelle :

- du fait des effets de génération, cette baisse est sensible dans l'analyse « en coupe » (en 2013, l'affilié moyen gagne moins que l'affilié moyen de 2000), mais moins marquée cependant pour les traducteurs ;
- en termes d'évolution du revenu individuel, si le revenu d'auteur 2012-2013 de toutes les générations d'affiliés est en baisse par rapport au pic de chaque génération, cette baisse du revenu individuel est en revanche deux fois plus faible que dans l'analyse « en coupe » pour les générations les plus récentes (2003-2012) ; ce n'est pas le cas des générations plus anciennes (1994-2002), dont la baisse du revenu individuel est à peine moins marquée que dans l'analyse « en coupe », ce qui peut s'expliquer pour partie par l'effet « fin de carrière » propre aux carrières artistiques.

## **L'évolution du revenu d'activité global des affiliés du livre**

L'analyse « en coupe » du revenu global des affiliés, incluant le revenu de leurs autres activités professionnelles, montre que, dans des proportions variables, les auteurs affiliés du livre ont cherché à

**compenser la baisse de leur revenu d'auteur** par rapport aux pics des années 1990-2000 en développant d'autres activités professionnelles.

Il apparaît en effet que l'exercice d'une autre activité professionnelle sert d'amortisseur aux variations du revenu d'auteur : on note ainsi que c'est au cours de la décennie 1990, période de pic des revenus d'auteur, que la proportion d'affiliés du livre déclarant des revenus d'autres activités professionnelles a été la plus faible (30 %), à l'inverse du début et de la fin de la période d'analyse (47 % et 46 %).

Le développement de la pratique d'autres activités professionnelles a donc contribué, en particulier pour les écrivains, à amortir quelque peu la baisse du revenu d'auteur.

## En conclusion

L'analyse spécifique des données sur les affiliés du livre de la base Agessa permet donc de conclure pour deux des catégories des affiliés du livre, les **écrivains** et surtout les **illustrateurs**, à une **relative dégradation du revenu d'auteur** par rapport au pic de revenu atteint après quelques années d'affiliation ; cette dégradation relative est en revanche sensiblement moins marquée pour les traducteurs affiliés.

Dans des proportions variables (les écrivains davantage que les illustrateurs), les affiliés du livre ont cherché à compenser cette dégradation de leur revenu d'auteur en développant d'autres activités professionnelles.

On rappellera enfin en conclusion que cette analyse ne concerne qu'une fraction des auteurs du livre, les affiliés ne représentant que 44 % des effectifs des auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle » et une proportion bien plus faible (5 %) de l'ensemble de la population des auteurs du livre.

Si détaillée que soit l'analyse des évolutions du revenu de cette fraction de la population des auteurs du livre, on se gardera donc de la tentation naturelle de considérer qu'elle est représentative de l'évolution des revenus de l'ensemble des « auteurs du livre ».

## Et après ?

Par-delà la connaissance inédite qu'elle apporte sur la situation économique des auteurs du livre et, pour une petite moitié des auteurs du « 1<sup>er</sup> cercle », sur l'évolution de leurs revenus, l'étude clarifie également les conditions dans lesquelles un **outil de suivi** pourrait être mis en place.

Si la communication annuelle au ministère de la Culture d'une extraction anonymisée de sa base des auteurs affiliés à l'Agessa permet d'envisager sereinement le suivi annuel des évolutions de revenu de cette population, il en va tout autrement du suivi de la situation des **précomptés du « 1<sup>er</sup> cercle »**, qui serait cependant nécessaire pour assurer la représentativité du dispositif, et dont il conviendrait d'affiner le périmètre pour identifier les auteurs qui en font partie de façon récurrente.

La possibilité d'un tel suivi pourrait à cet égard être utilement intégrée aux réflexions en cours sur la refonte du système d'information de l'Agessa. Les partenaires de la présente étude ont donc déjà une bonne occasion de se revoir...

---

## Pour aller plus loin

Le rapport de synthèse de l'étude, ainsi que les rapports des 5 enquêtes du dispositif et leurs annexes sont disponibles en téléchargement à l'adresse :

<http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/Etude-sur-la-situation-economique-et-sociale-des-auteurs-du-livre-resultats>

---

## DGMIC/Service du livre et de la lecture, mars 2016

version révisée en décembre 2016

### Direction scientifique et coordination de l'étude

Hervé Renard (DGMIC/SLL), Anouk Deiller (DGMIC/SDDEC)

### Enquêtes quantitatives nationales sur l'activité et les revenus des auteurs

#### *Enquêtes Précomptés (MCC/DGMIC-DGCA) et Affiliés (CNL/CPE) de l'Agessa :*

People Vox : Thibault Bordeaux (dir.), Anaïs Boggini et Simon Roux

Pilotage des enquêtes : Hervé Renard, Pascal Murgier (Précomptés), Anne-Sophie Metais (Affiliés)

Production des données consolidées : Thibault Bordeaux

Enquête Précomptés, traitement et analyse des questions ouvertes : Anouk Deiller, Hervé Renard

Relecture et mise en forme des annexes *Paroles d'auteurs* (corpus intégral des réponses des auteurs du livre aux questions ouvertes des enquêtes Précomptés et Affiliés) : Roman Kudelka, Hervé Renard, Anouk Deiller

#### *Exploitation longitudinale de la base Affiliés Agessa 1979-2013 (MCC/DEPS) :*

Marie Gouyon, Gwendoline Volat

Pilotage de l'exploitation spécifique sur les auteurs du livre : Marie Gouyon, puis Loup Wolff, Tristan Picard

### Enquêtes régionales associées

#### *Enquête sur la reconnaissance des écrivains (MOTIF) :*

*Profession ? Écrivain*

Gisèle Sapiro et Cécile Rabot (dir.) (CESSP-CNRS/EHESS), Madeline Bedecarré, Julien Gaffiot,

Jérôme Pacouret, Myrtille Picaut, Hélène Seiler

Pilotage de l'enquête : Marie-Christine Roux

#### *Enquête interrégionale sur les activités connexes des auteurs du livre (Fill) :*

*Retours à la marge. Les revenus connexes des auteurs du livre*

Analyse et synthèse : Emmanuel Négrier (CEPEL-CNRS)

Pilotage de l'enquête : Stéphanie Meissonner

Support technique : Claire Castan et l'équipe de l'ARL PACA

### Remerciements

aux quelque 4 000 auteurs, dont 3 000 auteurs du livre, qui ont pris le temps de répondre aux questionnaires parfois complexes (et indiscrets) des différentes enquêtes de ce dispositif d'étude.

---

Directeur de la publication : Martin Ajdari  
Responsable de la publication : Caroline Rogard  
Rédacteur : Hervé Renard

**Retrouvez l'ensemble des publications  
du service du livre et de la lecture de la Dgmic :**  
**[http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/  
Documentation](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Documentation)**

© Ministère de la Culture et de la Communication, Dgmic, Paris, 2017

---



Chaque année en France, plus de 100 000 personnes perçoivent des revenus au titre d'une activité d'auteur dans le domaine du livre : écrivains, auteurs de textes, traducteurs, illustrateurs, dessinateurs, coloristes et scénaristes de bandes dessinées, graphistes... Qui sont et comment vivent ces auteurs du livre ? Quelle place occupe leur activité d'auteur dans leur vie professionnelle ? Comment perçoivent-ils l'évolution des conditions d'exercice de ces activités ?

Telles sont quelques-unes des questions auxquelles le dispositif d'étude conçu et coordonné par le Service du livre et de la lecture de la Direction générale des médias et des industries culturelles (DGMIC) apporte pour la première fois des réponses détaillées.

Conduite en liaison et avec l'appui des organisations professionnelles d'auteurs du livre, avec le concours de l'Agessa, de plusieurs services et établissements du ministère de la Culture et de la Communication et en association avec treize structures régionales du livre, cette étude d'une ampleur inédite dessine le portrait le plus complet et le plus précis réalisé à ce jour de celles et ceux qui sont à la source de la richesse et de la diversité de la création éditoriale.

**Téléchargeable sur le site :**

[http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/  
Etude-sur-la-situation-economique-et-socialesdes-auteurs-du-livre-resultats](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Thematiques/Livre-et-Lecture/Actualites/ Etude-sur-la-situation-economique-et-socialesdes-auteurs-du-livre-resultats)